



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20115586

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIÈGE, division NEUFCHATEAU,
le

25 SEP. 2020

jour de sa réception.

Le Greffier, Greffe

N° d'entreprise : **0412 649 183**

Nom

(en entier) : **VAYAMUNDO HOUFFALIZE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative agréée comme Entreprise Sociale**

Adresse complète du siège : **OI Fosse d' Outh 1 à Houffalize**

Objet de l'acte : Demissions et (ré)nominations du Conseil d' administration

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 septembre 2020

(...)

L'assemblée générale prend acte de la fin des mandats de l'ensemble des membres du conseil d'administration avec effet au 4 septembre 2020 :

Monsieur Vandenberghe Patrick

Monsieur Cuppens Pierre

Monsieur Huttener Eddy

Panta Rhei BV (BE0463.514.302), ayant comme représentant permanent Monsieur De Bock Johan.

L'assemblée générale donne à l'unanimité des voix décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat.

A l'unanimité des voix avec effet au 4 septembre 2020:

1/ Monsieur Vandenberghe Patrick , (...) est renommé en qualité d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2026

2/ Monsieur Cuppens Pierre , (...) est renommé en qualité d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2026

3/ Monsieur Huttener Eddy , (...) est renommé en qualité d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2026

4/ Monsieur Daerden Justin , (...) est nommé en qualité d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2026

5/ Monsieur De Kinder Koen , (...) est nommé en qualité d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2026

6/ Monsieur Baldan Luca , (...) est nommé en qualité d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2026

Le mandat d'administrateur n'est pas rémunéré.

Par conséquent, le conseil d'administration est composé comme suit à compter du 4 septembre 2020 :

Monsieur Vandenberghe Patrick

Monsieur Cuppens Pierre

Monsieur Huttener Eddy

Monsieur De Kinder Koen

Monsieur Daerden Justin

Monsieur Baldan Luca

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Conformément aux statuts, la société est, sans préjudice du pouvoir général de représentation du conseil d'administration en tant que collège, agissant à la majorité de ses membres, valablement représentée vis-à-vis des tiers, tant pour les actes de gestion journalière que pour ceux échappant au champ d'application de celle-ci, et engagée par deux administrateurs agissant conjointement.

(...)

Monsieur Vandenberghe Patrick
Administrateur - Président

Monsieur Cuppens Pierre
Administrateur - Vice-Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).